



Grenville•sur•la•Rouge

DE CŒUR ET DE NATURE

**RAPPORT ANNUEL SUR L'APPLICATION
DU RÈGLEMENT DE GESTION CONTRACTUELLE**

Période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025

**Déposé lors de la séance ordinaire du conseil
municipal tenue le 10 février 2026**

INTRODUCTION

Conformément à l'article 938.1.2 du Code municipal du Québec, la Municipalité de Grenville-sur-la-Rouge est tenue de déposer, lors d'une séance du conseil municipal, un rapport annuel concernant l'application de son règlement de gestion contractuelle.

Ce rapport s'inscrit également dans les obligations prévues à l'article 961.3 du Code municipal.

Le présent rapport vise à assurer la transparence et la reddition de comptes envers les citoyens relativement aux règles encadrant l'octroi des contrats municipaux.

1. OBJET

Le présent rapport a pour objectif :

- d'exposer l'application des mesures prévues par le règlement de gestion contractuelle;
- de démontrer la conformité des pratiques municipales;
- de permettre aux citoyens de prendre connaissance des bonnes pratiques administratives;
- de renforcer la transparence de la gestion contractuelle municipale.

2. STATISTIQUES DES CONTRATS CONCLUS ET OCTROYÉS POUR LA PÉRIODE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2025

La Municipalité peut conclure des contrats selon les trois (3) principaux modes de sollicitation possibles :

- le contrat conclu de gré à gré;
- le contrat conclu à la suite d'un appel d'offres sur invitation;
- le contrat conclu à la suite d'un appel d'offres public (SÉAO).

La Municipalité doit prendre en compte de l'estimé du montant total du contrat pour déterminer si un contrat peut être octroyé de gré à gré, ou s'il doit être adjugé par un appel d'offres par invitation ou par un appel d'offres public.

Le 1^{er} janvier 2025, le Règlement modifiant le Règlement décrétant le seuil de la dépense d'un contrat qui ne peut être adjugé qu'après une demande de soumissions publique le délai minimal de réception des soumissions et le plafond de la dépense permettant de limiter le territoire de provenance de celles-ci est entré en vigueur. Ce règlement apporte des modifications au seuil d'appel d'offres public et aux plafonds permettant de limiter le territoire de provenance des soumissions pour l'application des règles de passation de contrats des organismes municipaux. Le seuil d'appel d'offres public est passé de 121 200\$ à 133 800\$.

Tableau: Résumé des contrats conclus pour l'année 2025 selon le mode d'attribution et la valeur des contrats comportant une dépense égale ou supérieure à 25 000\$.

Mode d'attribution *	Nombre de contrats	Valeur avant taxes
Appels d'offres par invitations	13	734 014.04\$
Appels d'offres publics (SEAO)	7	4 207 459.62\$
Contrats de gré à gré	19	862 235.82\$

*Détail des contrats à l'annexe A

3. MESURES PRÉVUES AU RÈGLEMENT

Adopté lors d'une séance du conseil municipal tenue le 13 mai 2025, le règlement numéro 2025-02-401, concernant la gestion contractuelle de la Municipalité de Grenville-sur-la-Rouge prévoit notamment les mesures suivantes :

- Assurer que tout soumissionnaire ou l'un de ses représentants n'a pas communiqué ou tenté de communiquer, dans le but de l'influencer, avec un des membres du comité de sélection relativement à la demande de soumissions pour laquelle il a présenté une soumission;
- Favoriser le respect des lois applicables qui visent à lutter contre le truquage des offres;
- Assurer le respect de la Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme et du code de déontologie des lobbyistes adopté en vertu de cette loi;
- Prévenir les gestes d'intimidation, de trafic d'influence ou de corruption;
- Prévenir les situations de conflits d'intérêts;
- Prévenir toute autre situation susceptible de compromettre l'impartialité et l'objectivité du processus de soumissions et de la gestion du contrat qui en résulte;
- Encadrer la prise de toute décision ayant pour effet d'autoriser la modification d'un contrat.

4. APPLICATION DES MESURES POUR LA PÉRIODE VISÉE

Dans le cadre de l'année 2025, la Municipalité a appliqué l'ensemble des mesures prévues à son règlement de gestion contractuelle, notamment :

4.1 Lutte contre le truquage des offres

Inclusion obligatoire d'une clause anti-collusion dans les documents d'appel d'offres.
Obtention de déclarations solennelles des soumissionnaires.

4.2 Respect des règles du lobbyisme

Vérification des communications d'influence.
Sensibilisation des employés municipaux aux obligations légales.

4.3 Prévention de la corruption, influence et intimidation

Aucune situation rapportée.
Application des mécanismes internes de surveillance.

4.4 Prévention des conflits d'intérêts

Rappels réguliers aux élus et employés des règles applicables.
Déclarations effectuées lorsque requis.

4.5 Garantir l'impartialité

Aucun incident rapporté affectant l'intégrité du processus contractuel.

4.6 Gestion des modifications contractuelles

Les modifications aux contrats ont respecté les critères d'autorisation prévus au règlement.

4.7 Rotation des fournisseurs

Rotation appliquée lorsque possible, sauf justification documentée.

5. PLAINTES ET SANCTIONS

En 2025, aucune plainte n'a été reçue et aucune sanction n'a été imposée concernant l'application du Règlement.

Le 10 février 2026



François Rioux
Directeur général
et Greffier-trésorier

ANNEXE A
CONTRATS 2025

ATTRIBUTION SUR INVITATION			
FOURNISSEUR	Nature du contrat	RÉSOLUTION	Valeur avant taxes
Construction J.P. Roy Inc.	Location pelle mécanique	2025-05-149	30 000.00\$
Albert Viau BlastForce	Fourniture de ponceaux	2025-06-185	46 235.19\$
	Contrat forage et dynamitage ch. Rawcliffe et Kilmar	2025-07-221	60 000.00\$
Coffrage XP HKR Consultation	Construction mur de tête ponceau	2025-08-241	31 792.00\$
	Surveillance projet Kilmar, Belvédère	2025-08-246	90 177.45\$
Parallèle 54	Surveillance projet Kilmar, 10e Concession	2025-08-248	115 000.00\$
Solmatech	Services laboratoires projet Kilmar, Belvédère	2025-08-249	47 614.40\$
EFEL	Plans et accompagnement demande de subvention	2025-08-251	44 900.00\$
NVIRA	Forage géotechnique et caractérisation environnementale	2025-08-252	43 615.00\$
L'Arsenal	Achat de pinces de désincarcération hydrauliques	2025-09-282	65 100.00\$
Glissières Desbiens	Fourniture et installation de glissières de sécurité	2025-10-315	46 955.00\$
Selto Distribution	Fourniture et livraison de sel à déglacer	2025-10-317	68 875.00\$
Effel Experts conseil	Mandat préparation plans et devis	2025-12-396	43 750.00\$
		Total Sur invitation :	734 014.04\$

ATTRIBUTION PAR APPEL D'OFRES PUBLICS			
FOURNISSEUR	Nature du contrat	RÉSOLUTION	Valeur avant taxes
Fosses septiques Miron	Vidange selective des fosses	2025-02-054	219 372.30\$
MultiRoutes Inc.	Fourniture et épandage d'abat-poussières	2025-04-112	125 120.00\$
Construction Monco	Réfection ch. Kilmar, secteur Belvédère	2025-08-245	1 024 287.03\$
Uniroc	Réfection ch. Kilmar, secteur 10e Concession	2025-08-247	2 139 922.06\$
Asphalte et Pavage RF	Fourniture et livraison de sables abrasifs	2025-08-250/2025-09-263	122 778.93\$
Transport sanitaires Hayes	RENOUVELLEMENT-Contrat collecte des matières organiques et résiduelles ultimes	2025-09-279	316 797.40\$
LEGD	Pavage d'une partie du chemin Avoca	2025-09-291	259 181.90\$
		Total Appel d'offres public :	4 207 459.62\$

ATTRIBUTION DE GRÉ À GRÉ			
FOURNISSEUR	Nature du contrat	RÉSOLUTION	Valeur avant taxes
Waste Management	Disposition des matières résiduelles	2025-01-020	80 000.00\$
	Mandat d'accompagnement en urbanisme	2025-01-023	30 000.00\$
Apur	Mandat d'accompagnement en urbanisme	2025-05-145	40 000.00\$
	Mandat d'accompagnement en urbanisme	2025-08-242	40 000.00\$
Dickie Moore LH2-Parallèle 54 HKR Consultation Ingénierie	Achat roulette de chantier	2025-02-049	89 772.00\$
	Préparation de plans et devis	2025-02-068	34 903.82\$
	Service d'ingénierie conseil-Travaux de réfection, chemin Kilmar, secteur Belvédère	2025-02-069	25 075.01\$
		2025-11-354	
Dominique Valiquette	Mandat de soutien au service des Finances	2025-04-108	60 000.00\$
Solmatech	Mandat étude géotechnique	2025-05-147	25 168.00\$

Colacem Canada		2025-05-150	30 000.00\$
Uniroc		2025-05-150	30 000.00\$
9064-1622 Québec Inc _ Asphalte et Pavage RF	Fourniture et livraison de matériaux granulaires	2025-05-150	30 000.00\$
Émile Foucault Excavation	Travaux de réparation de valves d'aqueduc	2025-10-318	40 909.00\$
Waste Management	Disposition des matières résiduelles pour l'année 2026	2025-11-360	80 000.00\$
FBL	Mandat audit 2025	2025-11-345	38 500.00\$
Norda Stello	Mandat Plan de gestion des actifs en eau	2025-11-358	34 930.50\$
Carolle Guertin	Contrat entretien ménager pour l'année 2025-Renouvellement	2024-11-391	30 000.00\$
Jason Arnold	Entretien des chemins privés du Domaine du Lac Pointe-au-Chêne	2024-12-448	38 342.03\$
		Total gré à gré :	900 577.85\$
		Total contrats octroyés 2025 :	5 842 051.51\$